



C'est quoi ?

- De nombreuses **ressources pédagogiques pour expliquer le numérique** aux jeunes de tous niveaux scolaires et de tout âge.
- Des **formats variés** : vidéos, tutoriels, fiches et guides pratiques à télécharger mais aussi quiz, parcours pédagogiques, affiches, exposition itinérante, etc.



Pour qui ?

- **Les formateurs** qui accompagnent et sensibilisent les jeunes à des usages responsables du numérique et des écrans.
- **Les parents** qui souhaitent mieux comprendre les usages de leurs enfants.



C'est où ?

En ligne, à votre disposition **gratuitement** sur chaque site

- cnil.fr
- csa.fr
- defenseurdesdroits.fr
- hadopi.fr



La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) a pour mission de protéger les données personnelles, y compris sur internet. Elle contrôle les fichiers et services en ligne, accompagne les citoyens dans l'exercice de leurs droits (ex. droit à l'oubli), reçoit leurs plaintes, sensibilise les jeunes à un usage responsable de leurs données. Pour la contacter : 01 53 73 22 22 - www.cnil.fr



CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AUDIOVISUEL

Le CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel) est l'autorité de régulation de l'audiovisuel. Cette régulation s'opère au service de la liberté d'expression, dans l'intérêt du public et des professionnels. Depuis 1989, sa mission s'adapte aux rythmes des mutations technologiques, économiques et sociales. Pour en savoir plus : www.csa.fr



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Défenseur des droits veille au respect des droits et libertés : relations avec les services publics, respect de la déontologie par les forces de sécurité, respect des droits de l'enfant, lutte contre les discriminations, protection des lanceurs d'alerte. Appel gratuit au 09 69 39 00 00 - www.defenseurdesdroits.fr

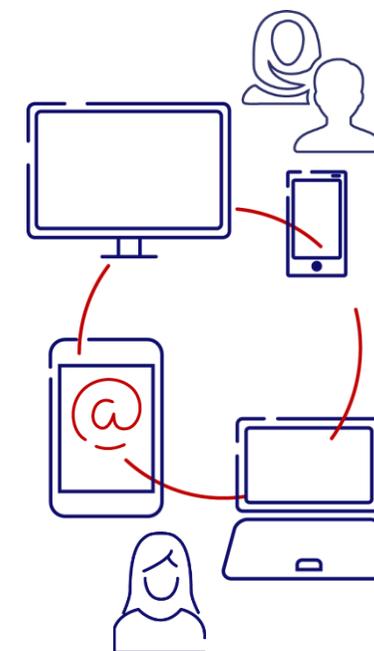


Depuis 2009, l'Hadopi (Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet) agit en faveur de la protection et de la diffusion de la création sur Internet. La haute autorité accompagne les internautes vers des usages culturels responsables et respectueux du droit d'auteur.

Avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports



Kit pédagogique du citoyen numérique



Enseignants, animateurs, parents, ...
l'usage d'internet soulève des questions :

- Ai-je le droit de publier la vidéo d'une autre personne ?
- Comment faire supprimer une photo sur un réseau social ?
- Les écrans : à partir de quel âge ?
Combien de temps ?
- Qui est légalement responsable d'un acte de cyber-harcèlement ?

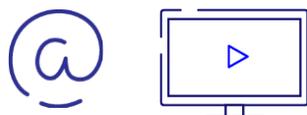
➔ **Pour répondre à vos questions,
retrouvez l'ensemble de nos
ressources pédagogiques en ligne**

Un kit pédagogique pour répondre aux enjeux actuels de la citoyenneté numérique

Pour vous aider à accompagner les jeunes publics dans leurs pratiques du numérique et des écrans, quatre institutions publiques (la CNIL, le CSA, le Défenseur des droits et l'Hadopi) ont rassemblé leurs ressources éducatives pour vous proposer un kit pédagogique.

Pour répondre aux principales questions liées aux nouveaux enjeux de la citoyenneté numérique, il s'articule autour de quatre thématiques : droits sur Internet, protection de la vie privée en ligne, respect de la création et utilisation raisonnée des écrans.

Les objectifs du kit pédagogique



Connaître le fonctionnement d'Internet et des médias

- Connaître les droits et devoirs de chacun dans le monde numérique (données personnelles, diffusion de musiques ou de films, etc.).
- Appréhender les enjeux de représentation médiatique (ex : égalité femme-homme, diversité de la société française, etc.).
- Comprendre le fonctionnement d'un site légal et la rémunération des auteurs.
- Prendre conscience que chacun peut être créateur et détenteur de droits.



Protéger les plus jeunes des risques en ligne

- Identifier et se protéger des risques existants sur les sites illicites.
- Protéger au quotidien sa vie privée sur Internet.
- Repérer les signes avant-coureurs du cyber-harcèlement et en connaître les sanctions.



Accompagner enfants et adolescents avec des conseils concrets

- Savoir utiliser les réseaux sociaux en sécurisant ses comptes.
- Distinguer un site légal d'un site illicite.
- Apprendre les comportements à adopter lorsqu'on est confronté au cyber-harcèlement.
- Apprendre à utiliser les écrans et à tirer le meilleur parti des contenus qu'ils proposent.